

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le douze Octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Armelle BENJAOUAHDOU, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Colette LE BLAYE, Nicolas LE CHEVILLER, Jean-Julien MAZERIES, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD.

Absents excusés : Christelle MARROT

Madame Christelle MARROT a donné procuration à Monsieur Denis PARISE

Madame Colette LE BLAYE a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte Rendu de la séance précédente qui mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Délibération 53-2020 : Acquisition ELAGUEUSE-TAILLE HAIES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'équiper les agents techniques d'une élagueuse afin de faciliter l'entretien du cimetière et des abords de voies.

Après consultation et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- retient la proposition de

CRAVERO pour un montant de 600.00 € HT soit 720.00 € TTC

- Dit que la dépense est prévue au B.P. 2020 chapitre 21.
- Sollicite du Conseil Départemental une subvention aussi élevée que possible

Retour d'information :

- **Médecin-Kiné :**

À la suite d'une réunion avec les élus, la commune fait une proposition de cession d'un terrain à tarif préférentiel afin que les professions médicales (kinésithérapeutes, médecins) puissent installer leur cabinet médical à Villaudric.

➤ **LECGS : l'enfance**

Lors du confinement de Mars à mai 2020 le service périscolaire a été suspendu. Les charges ont été honorées. Après échange avec le Maire, le LEC propose une réduction de 3600 € puis une réduction de 8100 €. Le Maire propose de les rencontrer à nouveau pour discuter avec eux de ce remboursement.

➤ **Gestion des friches**

Le recensement des friches a été réalisé, un courrier a été envoyé au propriétaire pour faire appliquer l'arrêté de débroussaillage, une mise en demeure est cours pour ceux qui non pas effectué les travaux. La friche centre-ville est comprise dans ce processus de rappel.

➤ **Salle des Fêtes :**

L'avocat conseil a rendu son rapport. Une réflexion doit s'engager sur les travaux nécessaires à la réutilisation de la salle des fêtes ou à l'alternative de création d'une nouvelle salle des fêtes.

➤ **Vente Terrain GOURDIS :**

3 options :

1- 1 lot soit 2760 m² 200 000.00 €.

2- 2 lots de 1115 m² et 1644 m² (viabilisation accès par l'acquéreur) vendu 120000 € chacun soit 240 000 € au total.

Coût global équipement VRD : 5300 €

Assainissement : 2500.00 €

SDEHG : 2000 €

Télécom : 800 €

3- 3 lots : Lot A 82000€, Lot B 82000€, Lot C 106000€ mais coût de viabilisation au minimum 57000 € avec délai de réalisation important.

Option 1 vote 0

Option 2 vote 19

Pas d'abstention.

➤ **Situation sur la capacité d'Investissement**

BUDGET COMMUNAL INVESTISSEMENT

Disponible :	300 000
Recette TA Blancal :	100 000
Terrains :	<u>80 000</u>
	480 000

BUDGET GOURDIS

Disponible :	600 000
Vente Terrain :	210 000
Placette :	<u>30 000</u>
	840 000

Soit au total 1 320 000 € hors emprunt

Excédent de Gourdis : 635 733 euros qui peut être récupéré partiellement par tranche de 200 000 euros en le basculant sur le budget communal de fonctionnement à compter de 2021.

Pour les projets d'investissement il n'y a pas de concurrence entre les projets.

Pour 2021 le Conseil réfléchira sur un Plan Pluriel Investissement décidé ensuite en Conseil Municipal.

➤ **Etat d'avancement du projet de Travaux Hôtel de Ville :**

Recours à un architecte. Des alternatives sont proposées pour optimiser le 1^{er} étage. Echange avec la Poste pour réaménager le bas.

➤ **Retour CAUE relatif à la Cave Fruitière :**

Le propriétaire de la Cave Fruitière souhaite vendre. Organisation d'une visite. Intervention du CAUE.

Le premier prix affiché est d'environ 300 000€

Charges d'aménagement seront très importantes

Tarif des loyers :

- Ebeniste : 4000€
- Prothésiste : 400€

Cet espace offre de nombreuses possibilités mais des aspects négatifs sont importants tels que la réalisation et les travaux de mise en forme.

- **Décision de création d'une nouvelle station d'épuration :**

La station d'épuration actuelle est proche de saturation 70% du taux d'utilisation.

Une demande officielle d'une étude d'extension ou de construction sera transmise au SMEA.

Vote : 19 Pour

- **Etat d'avancement des projets en cours**

Presbytère : rendez-vous avec le troisième architecte : pour avoir une idée de propositions.

Prix au m² : entre 1300 et 1400 euros

Ce patrimoine mérite d'être rénové avec possibilité d'implanter un restaurant et une terrasse.

- **Résidence personnes âgées :**

Proposition de 10 T2 et 10 T3 et d'un habitat partagé.

- **Projet d'animation local de fin d'années :**

Succès important pour la journée du patrimoine.

Travail en commun avec les associations

Commission : Aurore CAUJOLLE, Jean-Luc SALVATGE, Marie-Cécile OUNNAS, Isabelle GUILLOT, Suzanne PONS, Abdel RIAD.

Vote : 19

- **Questions diverses**

Informatique :

Informatique : pare feu installé, mise à niveau du matériel et équipement en pc portable pour les membres du bureau.

Barnums : les barnums ont été récupérés.

Médiathèque : atelier créatif sur les boules de Noël, lettre aux personnels, conte de Noël.

Retour CCF : présentation des présidents des commissions ; travaux piétonniers ok.

Commission pour la cave fruitière : Aurore CAUJOLLE, Denis PARISE, Liliane PLAS, Armelle BENJAOUAHDOU, Redouan OUALI, Josselyne MANNEVILLE, Isabelle GUILLOT, Sylvain PINEAU, Didier GARRIGUES, Abdel RIAD, Philippe CAUVIN, Philippe PROVENDIER, Colette LE BLAYE.

Local théâtre : salle de 80m² à réhabiliter en une annexe mairie pour réaliser une salle du conseil ou des mariages, multi culturel ; proposition exposition...

Sécurité dans le village : commission responsable Gérard PRADEAU début 2021.

Panneaux informatiques : ils seront installés pour les fêtes

Fibre pas éligible à la commercialisation ; tout ok mais blocage administratif.
Prévu fin d'année

PLUI : présentation du PLU I mardi 3 novembre à 19 h 00
S'opposer au transfert puis réfléchir

Urbanisme : formation sur le PLU avec le conseil départemental, reportée à une date ultérieure.

Fin de séance à 22h 45

Aurore CAUJOLLE

Armelle BENJAOUAHDOU

Philippe CAUVIN

Marie-Pierre CRAUZZO

Didier GARRIGUES

Isabelle GUILLOT

Nicolas LE CHEVILLER

Christelle MARROT

Jean-Julien MAZERIES

M.C OUNAS-TROUVEROY

Denis PARISE

Sylvain PINEAU

Liliane PLAS

Suzanne PONS

Gérard PRADEAU

Philippe PROVENDIER

Abdel RIAD